



Compiègne, mercredi 5 janvier 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03582**Modifiant l'avis n° FR/2021/01452****Modifié par l'avis n° FR/2022/00107**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Glissement de terrain**RIVIERE OISE CANALISEE - BIEF DE PONTOISE****Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 30/06/2021 à 08:00**o **Oise canalisée**

entre les pk 13,600 et pk 14,500 - Toute la largeur de la voie

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)**- à partir du 30/06/2021 à 08:00**o **Oise canalisée**

entre les pk 13,600 et pk 14,500 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que, suite à l'effondrement de la berge en rive gauche, il vous est demandé de réduire votre vitesse et d'éviter les remous à l'approche de ce secteur.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER